

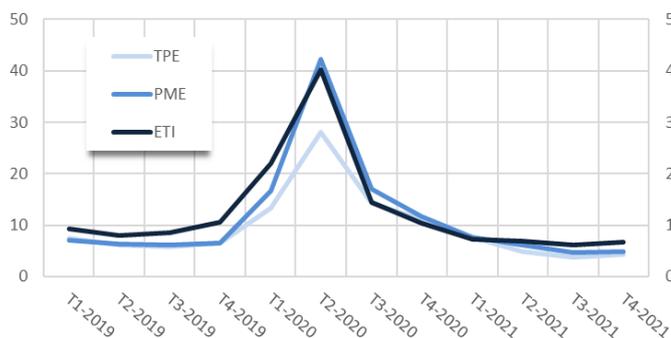
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 4^{ème} trimestre 2021

Les demandes de crédits d'investissement augmentent légèrement

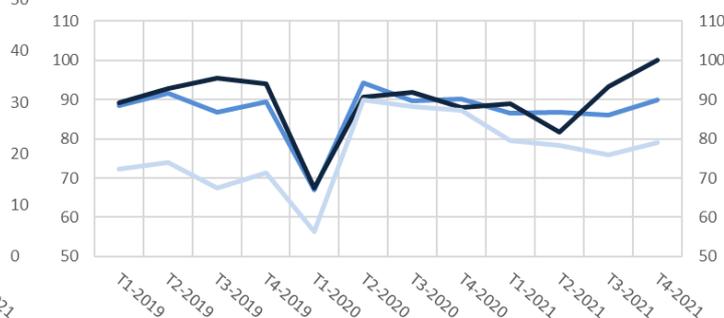
Les demandes de nouveaux crédits de trésorerie se stabilisent à un niveau bas, tandis que les demandes de nouveaux crédits d'investissement continuent d'augmenter. Ces demandes demeurent bien servies, avec des taux d'obtention élevés et en hausse pour les crédits de trésorerie.

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**. NB : seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

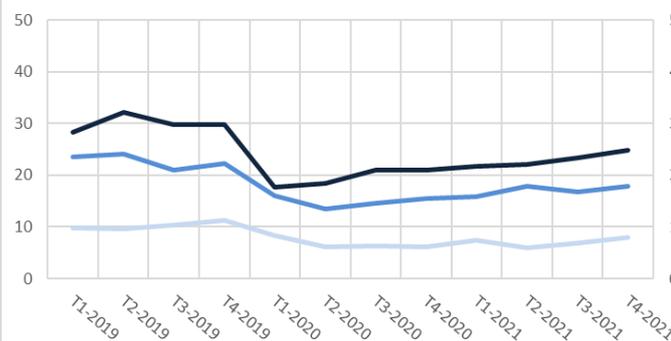
Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



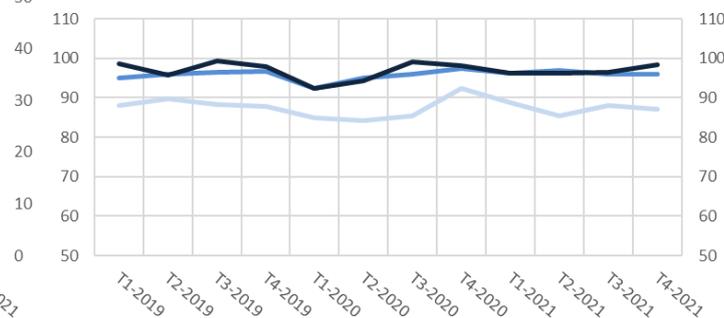
Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



Données non-corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE : 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits de trésorerie

Au T4 2021, les demandes de **nouveaux crédits de trésorerie** se stabilisent à un niveau bas : 4 % des **TPE**, 5 % des **PME** ont fait une demande au cours des trois derniers mois. Parmi les **ETI**, 7 % ont fait une demande ce trimestre, soit un point de plus qu'au trimestre précédent. Les **taux d'obtention de ces nouveaux crédits en proportion des demandes** (en totalité ou à plus de 75 %) augmentent ce trimestre pour toutes les tailles d'entreprises, à 79 % pour les **TPE**, et à 90 % pour les **PME**. Le taux d'obtention pour les **ETI** est à interpréter avec prudence en raison de la faible taille de l'échantillon **ETI**.

Nouveaux crédits d'investissement

Les demandes de **nouveaux crédits d'investissement** continuent d'augmenter pour approcher les niveaux d'avant-crise, avec 8 % des **TPE**, 18 % des **PME** et 25 % des **ETI** ayant fait une demande. Les **taux d'obtention** restent élevés pour ces crédits, à 87 % de demandes satisfaites (en totalité ou à plus de 75%) pour les **TPE**, 96 % pour les **PME** et 98 % pour les **ETI**.



Compléments

1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les **PME** et les **ETI** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

La part des **PME** ayant demandé des **lignes de crédit** au cours des 12 derniers mois diminue d'un point et s'établit à 29 %. Parmi les **ETI**, 38 % ont effectué des demandes, contre 40 % au trimestre précédent. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (en totalité ou à plus de 75%), dans 97 % des cas pour les **PME** et 99 % des cas pour les **ETI**.

45 % des **PME** ont mobilisé des **lignes de crédit** ce trimestre. Parmi les **ETI**, 50 % ont tiré sur leurs lignes de crédit.

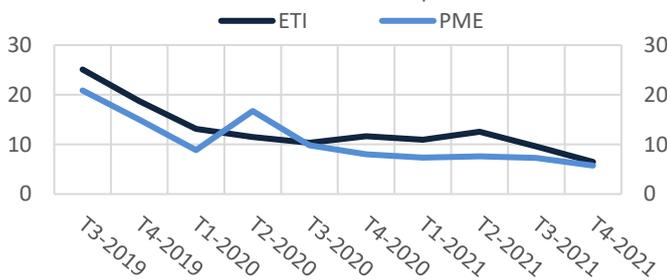
2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les **crédits d'investissement**, les **crédits d'équipement** sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

Le **taux d'obtention** des **crédits d'équipement** (en totalité ou à plus de 75%) diminue légèrement pour les **TPE** à 88 % ainsi que pour les **PME** à 91 %. La diminution est plus marquée pour les **ETI**, avec 83 % de demandes satisfaites.

3. Evolution du coût du crédit

Solde des entreprises déclarant une baisse du coût du crédit en % des entreprises

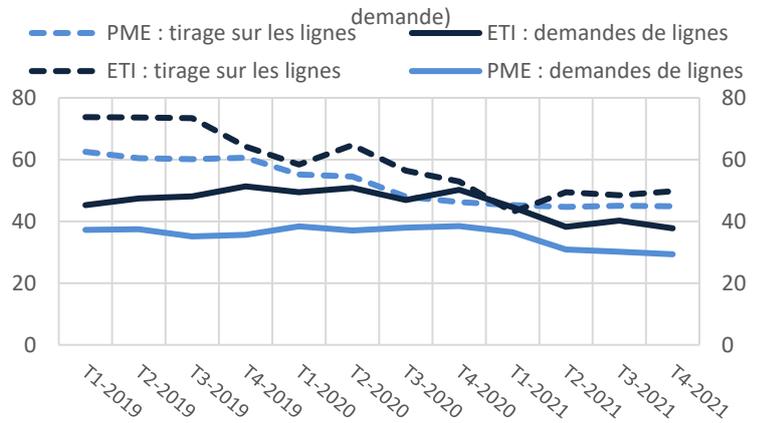


4. Autocensure

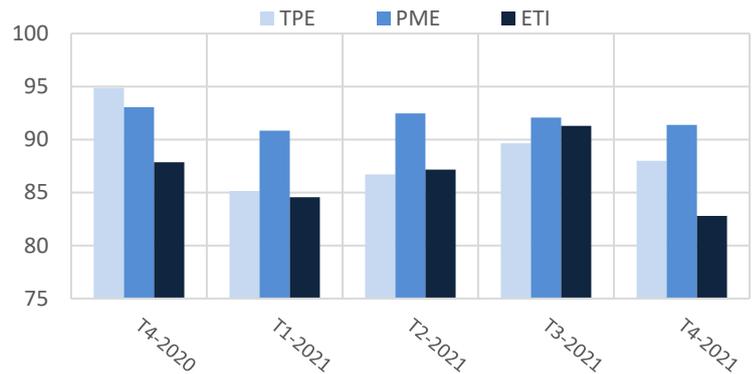
Un **comportement d'autocensure** désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : **moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure** pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

Demandes de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en % des entreprises) et tirage sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant fait une demande)



Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipements en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



Comme aux trimestres précédents, la proportion des **PME** et des **ETI** déclarant une baisse du coût du crédit demeure supérieure à celle des entreprises déclarant une hausse.

* Le **solde d'opinion** est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant déclaré une baisse du coût du crédit et la proportion de répondants ayant déclaré une hausse du coût du crédit. Un solde d'opinion positif indique que davantage d'entreprises déclarent une baisse du coût du crédit qu'une hausse.

